

Le prix Nobel de la paix doit nous mobiliser en Belgique aussi

■ La grande majorité des femmes qui subissent des violences restent dans le silence de leur drame. Comment assurer que toutes sachent où s'adresser si elles sont victimes ou craignent de le devenir ?

D^r Martin Caillet, gynécologue, responsable du Centre médical d'aide aux victimes de l'excision
Murielle Coiret, coordinatrice du Projet violences sexuelles et basées sur le genre, Médecins du monde

Gaëtan De Laever, directeur de la Fédération laïque de centres de planning familial

Céline Glorie, référente médicale santé sexuelle et reproductive, Médecins du monde

D^r Christine Gilles, chef de clinique adjointe gynécologie-obstétrique, CHU St-Pierre

D^r Yannick Manigart, chef de clinique gynécologue-obstétrique, CHU St-Pierre

Serge Rozenberg, MD, PhD Prof de gynécologie et obstétrique, Université libre de Bruxelles

Pierre Verbeeren, directeur général de Médecins du monde

D^r Anne Verougstraete, gynécologue, présidente de la Fédération laïque de centres de planning familial

Caroline Watillon, chargée de missions Service citoyenneté, FLCPF

En attribuant le prix Nobel de la paix à Nadia Murad et Denis Mukwege, le Comité Nobel a voulu dénoncer le viol comme arme de guerre et rappeler l'importance de se battre contre ce fléau. Très vite, les lauréats ont dédié ce prix à toutes les "femmes victimes des viols et violences sexuelles sur tous les continents de l'Asie, de l'Océanie, de l'Europe, de l'Amérique et l'Afrique", traduisant "la reconnaissance et le besoin d'une réparation juste" des victimes.

Ce prix Nobel nous responsabilise donc. Il donne l'occasion à notre pays – même s'il n'est pas ravagé par la guerre – de renforcer ses efforts pour prévenir et éliminer les violences à l'égard des femmes. La tâche est énorme.

Le sujet concerne trois femmes sur dix en Europe. Cela signifie que, lorsque nous marchons dans la rue, nous croisons non pas une femme victime, non pas deux femmes victimes mais de très nombreuses femmes qui ont à subir le rapport de domination infect des hommes sur les femmes qui gangrène notre société.

Acteurs dans le domaine de la santé des femmes, nous pouvons témoigner de la nature structurelle de la violence à l'égard des femmes parce que femmes. Nous pouvons affirmer avec la convention d'Istanbul (sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique), que la violence à l'égard des femmes est

un des mécanismes sociaux cruciaux par lesquels les femmes sont maintenues dans une position de subordination par rapport aux hommes.

En réaffirmant cela, nous voulons porter l'attention de toutes et tous sur l'ampleur du phénomène, et donc sur l'ampleur de la réponse à donner. Parce que nous sommes loin du compte. Oui, les plans d'action des Régions, des Communautés et du fédéral témoignent des réels efforts portés à tous les niveaux pour prévenir les violences et prendre en charge les femmes victimes. Mais tout laisse à penser qu'au moins quatre victimes sur cinq ne sont même pas identifiées. Nous avons un réel problème de couverture.

À l'heure où les gouvernements entament leur dernière ligne droite avant les élections, nous voulons mettre à l'agenda une question nouvelle: comment assurer que 100% des femmes sachent où s'adresser si elles sont victimes ou craignent de le devenir? Comment faire pour que 100% des citoyens sachent comment réagir lorsqu'ils sont témoins de ces violences? Nous devons regarder la réalité en face: actuellement, nous n'en sommes qu'à quelques pourcents. Aussi, nous pouvons nous réjouir de l'amélioration constante des outils et des pratiques. Nous pouvons féliciter certains services de police qui ont construit de véritables compétences. Nous pouvons montrer les résultats de la prise en charge holistique – globale – des vic-

times, lorsqu'elle tient compte des conjoints, de la famille, du travail, des enfants de la victime, etc.

Mais nous sommes encore très loin d'assurer le début d'une couverture complète du problème. L'approche par projets pilote doit se transformer en politique. L'agrément de quelques services doit céder le pas à l'intégration du sujet dans des services accessibles partout en Belgique. Pour un service de qualité existant, combien de femmes ont eu à affronter un service déficient?

Partir à la recherche de ces femmes

Au-delà de cela, nous devons partir à la recherche de ces femmes. Elles portent rarement plainte. Elles en parlent peu. Elles ont peu d'espoir d'obtenir du soutien. Simplement parce qu'elles ont raison: en l'état, nous ne pouvons pas affirmer qu'elles aient été accueillies correctement là où elles ont demandé de l'aide. Comment leur reprocher de n'en plus demander? Aussi faut-il trouver les

moyens de les détecter. Professionnels de la santé, employeurs, agents de police, avocats, nous devons apprendre à reconnaître les victimes de violence et surtout à nous mettre en capacité de les orienter vers des services adéquats, pourvu qu'ils existent en nombre suffisant.

Cette fin de législature doit mettre la question quantitative à l'agenda: massifier la qualité actuellement atteinte. Parce que le problème est majeur et quantitativement impressionnant. Il faut pérenniser les moyens, développer de nouveaux services, former largement les intervenants... dans une logique de couverture universelle. Si nous avons réussi à convaincre, la prochaine législature permettra de mobiliser les acteurs. Sinon, nous resterons dans la satisfaction du travail bien fait tout en laissant au moins quatre femmes sur cinq dans le silence de leur drame. Comme le sont toutes les femmes qui n'auront pas eu la chance de rencontrer le D^r Mukwege et Nadia Murad, leur porte-voix.